PRÉFÈTE
DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Récépissé de déclaration de changement d'exploitant
Société COOPÉRATIVE AGRICOLE VALFRANCE
Commune de Senlis

LA PRÉFÈTE DE L'OISE
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code de l'environnement, notamment les livres V des parties législative et réglementaire ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R. 511-9 à R. 511-10 du Code de l'environnement ;

Vu l'article R. 512-68 du Code de l'environnement relatif aux conditions de déclaration de changement d'exploitant d'une installation classée ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 juin 2015 autorisant la société Office Dépôt à exploiter un entrepôt couvert relevant de la rubrique n°1510, sur la commune de Senlis ;

Vu le récépissé de déclaration du 28 août 2015 dans lequel la société Office Dépôt déclare exploiter les installations susvisées pour la rubrique n°2925 (ateliers de charge d'accumulateurs électriques) ;

Vu la déclaration du 15 janvier 2019 dans laquelle la société Office Dépôt demande le bénéfice des droits acquis pour l'activité de combustion exercée au titre de la rubrique n° 2910-A.2 ;

Vu le courrier du 19 avril 2021 par lequel M. Laurent VITTOZ, en qualité de Directeur Général de la société COOPÉRATIVE AGRICOLE VALFRANCE, dont le siège social est situé 126, avenue du Poteau à Senlis (60300), déclare que la société COOPÉRATIVE AGRICOLE VALFRANCE (RCS Compiègne – 775 629 033) exploite, depuis le 19 avril 2021, les installations précédemment exploitées par la société OFFICE DÉPÔT FRANCE (RCS Compiègne – 402 254 437) à Senlis ;

Vu l'avis de l'inspecteur de l'environnement en date du 2 novembre 2022 suite à la déclaration susmentionnée ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Oise,

DÉLIVRE

à la société COOPÉRATIVE AGRICOLE VALFRANCE (RCS Compiègne – 775 629 033), récépissé de sa déclaration de changement d'exploitant pour l'exploitation d'un entrepôt couvert initialement exploitée par la société OFFICE DÉPÔT FRANCE (RCS Compiègne – 402 254 437) située sur le territoire de la commune de Senlis.

Il est de la responsabilité de l'exploitant de se référer aux arrêtés ministériels, relatifs aux prescriptions générales, applicables au titre des rubriques de son activité.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 24 NOV. 2022

Pour la Préfète et par délégation,
Pour le Directeur départemental des territoires
et par délégation,
Le responsable du bureau de l'environnement

Christophe VALLET

03 44 06 12 34
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture – 60022 Beauvais
www.oise.gouv.fr